



FICHE SIGNALÉTIQUE

Remplace la date du : 13-jul-2015

Date de révision: 19-juil.-2016

Version: 2

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DE LA PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

Identificateur de produit

Nom du produit de l'étiquette Bridgepoint Systems – Urine Stain Remover with Hydrocide

Autres moyens d'identification

Code(s) CUP Non applicable

Code du produit CS18

Synonymes Aucun

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Spécialité endroit propre.

Utilisations contre-indiquées Suivez les instructions sur l'étiquette. Non recommandé pour toute autre utilisation que l'usage prévu.

Renseignements sur le distributeur

Adresse du fournisseur

Bridgewater
4282 South 590 West
Salt Lake City, UT 84123
USA

Adresse du fabricant

Bridgewater
4282 South 590 West
Salt Lake City, UT 84123
USA

Numéros de téléphone d'urgence

Téléphone de l'entreprise 1-800-658-5314

Téléphone d'urgence de l'entreprise United States: 1-800-535-5053 (INFOTRAC – 24 hours, 7 days a week)

International: 1-352-323-3500 (INFOTRAC – 24 hours, 7 days a week)

Numéro de téléphone en cas d'urgence Poison Control 1-800-222-1222 (24 hour)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Statut réglementaire de l'OSHA

Ce produit chimique est considéré comme dangereux selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses de 2012 de l'OSHA (29 CFR 1910.1200)

Toxicité aiguë - inhalation	Catégorie 4
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2
LIQUIDES INFLAMMABLES	Catégorie 4

Éléments d'étiquetage SGH, y compris les conseils de prudence

VUE D'ENSEMBLE DES PROCÉDURES D'URGENCE

Avertissement

4. PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins pour les différentes voies d'exposition

Conseils généraux	Si les symptômes persistent, appeler un médecin. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.
Contact avec les yeux	Rincer immédiatement à grande eau. Après avoir rincé une première fois, enlever toute lentille de contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Garder les yeux grands ouverts lors du rinçage. Si les symptômes persistent, appeler un médecin. Bien rincer à l'eau abondante pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.
Contact avec la peau	Laver immédiatement avec du savon beaucoup d'eau tout en retirant tous les vêtements et toutes les chaussures contaminés. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Laver immédiatement avec beaucoup d'eau. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin. Aucune consultation médicale immédiate n'est requise.
Inhalation	Amener la victime à l'air libre. Consulter un médecin. Si la respiration est irrégulière ou a cessé, administrer la respiration artificielle. Utilisez un écran pour le bouche-à-bouche (respiration artificielle). Aucune consultation médicale immédiate n'est requise. Déplacer à l'air frais en cas d'inhalation accidentelle de vapeurs. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.
Ingestion	Rincer la bouche. Boire beaucoup d'eau. Si les symptômes persistent, appeler un médecin. NE PAS faire vomir. Nettoyer la bouche avec de l'eau et boire ensuite beaucoup d'eau.
Protection pour les secouristes	Utiliser un équipement de protection personnelle.

Symptômes/effets les plus importants, aigus et différés

Symptômes principaux Aucun renseignement disponible.

Indication de consultation médicale immédiate et du traitement spécial requis si nécessaire

Notes au médecin Traiter en fonction des symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés

Utilisation: Produit chimique. Dioxyde de carbone (CO₂). Eau pulvérisée. Mousse résistant à l'alcool.

Moyens d'extinction inappropriés Ne pas utiliser un jet d'eau solide pour éviter la dispersion et la propagation du feu.

Dangers spécifiques du produit

Tenir le produit et les récipients vides à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Risque d'inflammation.

Produits de combustion dangereux Aucun renseignement disponible.

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité aux chocs Aucun.

Sensibilité aux décharges électrostatiques Aucun.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome pour lutter contre un incendie, si nécessaire.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles Utiliser un équipement de protection personnelle. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Évacuer le personnel vers des endroits sécuritaires. Tenir les gens à l'écart des, et contre le vent par rapport aux, déversements/fuites. Faire attention au retour de flamme. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Conseils pour les intervenants d'urgence Équipement de protection individuelle, voir la section 8.

Précautions environnementales

Précautions environnementales Empêcher l'infiltration dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les endroits clos. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou un système d'égouts sanitaires. Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Empêcher le produit de pénétrer dans les drains.

Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.

Méthodes de nettoyage Recouvrir le déversement liquide de sable, de terre ou autre matière absorbante non combustible. Recouvrir le déversement de poudre d'une feuille ou d'une bâche en plastique pour minimiser la dispersion. Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés. Absorber avec une matière absorbante inerte. Endiguer. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manutention sans danger

Conseils sur la manutention sécuritaire Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter un équipement de protection personnelle. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Utiliser uniquement en zone pourvue d'une ventilation aspirante appropriée. Pour éviter l'inflammation des vapeurs organiques par la décharge d'électricité statique, toutes les parties en métal des équipements utilisés doivent être mises à la masse. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues.- Ne pas fumer. Prendre les mesures nécessaires pour éviter une décharge d'électricité statique (qui pourrait causer l'inflammation de vapeurs organiques).

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques/conditions d'entreposage Conserver le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien ventilé. Conserver hors de la portée des enfants. Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Conserver dans des contenants correctement étiquetés. Conserver à l'écart de la chaleur.

Matériel d'emballage Garder le produit dans le produit d'emballage est initialement vendu en.

Produits incompatibles Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Directives relatives à l'exposition

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
--------------	-----------	----------	------------

Peroxyde d'hydrogène 7722-84-1	TWA: 1 ppm	TWA: 1 ppm TWA: 1.4 mg/m ³ (vacated) TWA: 1 ppm (vacated) TWA: 1.4 mg/m ³	IDLH: 75 ppm TWA: 1 ppm TWA: 1.4 mg/m ³
2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol 112-34-5	TWA: 10 ppm inhalable fraction and vapor		
Éther butylique d'éthylène glycol 111-76-2	TWA: 20 ppm	TWA: 50 ppm TWA: 240 mg/m ³ (vacated) TWA: 25 ppm (vacated) TWA: 120 mg/m ³ (vacated) S* S*	IDLH: 700 ppm TWA: 5 ppm TWA: 24 mg/m ³

NIOSH IDLH: *Dangereux immédiatement pour la santé ou la vie*

Autres directives relatives à l'exposition Limites annulées révoquées par la décision de la cour d'appel dans AFL-CIO v. OSHA, 965 F.2d 962 (11e Cir., 1992).

Contrôles techniques appropriés

Mesures techniques Douches
Douches oculaires
Systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Lunettes de sécurité à protection intégrale. Écran facial.

Protection de la peau et du corps Aucun équipement de protection particulier requis.

Protection respiratoire En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, vous devez porter une protection respiratoire approuvée NIOSH/MSHA. Des respirateurs à pression positive à adduction d'air pur peuvent être requis pour des concentrations élevées de contaminants atmosphériques. Une protection respiratoire doit être fournie conformément à la réglementation locale en cours.

Mesures d'hygiène Nettoyer régulièrement l'équipement, les locaux et les vêtements de travail. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés physiques et chimiques

État physique	Liquide	Odeur	Âcre
Aspect	liquide limpide	Seuil olfactif	Aucun renseignement disponible
Couleur	incolore		

<u>Propriété</u>	<u>VALEURS</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
pH	5.4	
Point de fusion	Aucun renseignement disponible	
Point/intervalle d'ébullition	Aucun renseignement disponible	
Point d'éclair	71 °C / 160 °F	vase clos
taux d'évaporation	Aucun renseignement disponible	
inflammabilité (solide, gaz)	Aucun renseignement disponible	
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limite supérieure d'inflammabilité	Aucun renseignement disponible	
Limite inférieure d'inflammabilité	Aucun renseignement disponible	
Pression de vapeur	Aucun renseignement disponible	
Densité de vapeur	Aucun renseignement disponible	
Densité	1.02	
Solubilité dans l'eau	Soluble dans l'eau	

Solubilité dans d'autres solvants	Aucun renseignement disponible
Coefficient de partage : n-octanol/eau	Aucun renseignement disponible
Température d'auto-inflammation	Aucun renseignement disponible
Température de décomposition	Aucun renseignement disponible
Viscosité, cinématique	200 cps
Viscosité, dynamique	Aucun renseignement disponible
Propriétés explosives	Aucun renseignement disponible
Propriétés comburantes	Aucun renseignement disponible

Autres informations

Point de ramollissement	Aucun renseignement disponible
Masse moléculaire	Aucun renseignement disponible
Teneur (%) en COV (composés organiques volatils)	Aucun renseignement disponible
Densité	Aucun renseignement disponible
Masse volumique apparente	Aucun renseignement disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**Réactivité****Stabilité chimique**

Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.

Possibilité de réactions dangereuses

Aucun dans des conditions normales de traitement.

Polymérisation dangereuse Aucun dans des conditions normales de traitement.

Conditions à éviter

Chaleur, flammes et étincelles.

matières incompatibles

Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

Produits de décomposition dangereux

Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES**Informations sur les voies d'exposition probables****Renseignements sur le produit**

Inhalation	Peut être nocif par inhalation. Éviter de respirer les vapeurs ou la brume.
Contact avec les yeux	Risque de lésions oculaires graves. Éviter le contact avec les yeux.
Contact avec la peau	Irritant pour la peau. Éviter le contact avec la peau.
Ingestion	NE PAS goûter ou ingérer. L'ingestion peut causer un inconfort au niveau de l'estomac. Peut causer une irritation.

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Peroxyde d'hydrogène 7722-84-1	= 801 mg/kg (Rat)	= 2000 mg/kg (Rabbit)	= 2 g/m ³ (Rat) 4 h
2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol 112-34-5	= 3384 mg/kg (Rat)	= 2700 mg/kg (Rabbit)	

CERCLA

Ce matériau, tel que proposé, contient une ou plusieurs substances répertoriées comme des substances dangereuses par le Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act (CERCLA) (40 CFR 302)

Nom chimique	Quantités à déclarer de substances dangereuses	Quantités à déclarer de substances très dangereuses	RQ
Peroxyde d'hydrogène 7722-84-1		1000 lb	

États-Unis - Réglementations des États

Proposition 65 de la Californie

Ce produit ne contient aucun produit chimique de la Proposition 65

Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
Peroxyde d'hydrogène 7722-84-1	X	X	X
2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol 112-34-5	X		X
Éther butylique d'éthylène glycol 111-76-2	X	X	X

Renseignements de l'étiquette de l'EPA américaine

Numéro d'homologation des pesticides de l'EPA Non applicable

16. AUTRES INFORMATIONS

NFPA	risque pour la santé 2	inflammabilité 2	Instabilité 0	Propriétés physiques et chimiques - PROTECTION INDIVIDUELLE X
HMIS	risque pour la santé 2	inflammabilité 2	danger physique 0	

Préparée par Bridgewater
Environmental Health & Safety Manager

Date de révision 17-juil.-2016

Note de révision
Reclassification due to formula changes and new information.

Avis de non-responsabilité

Le (M) SDS est destiné à fournir un bref résumé de nos connaissances et des directives concernant l'utilisation de ce matériau . Les informations contenues ont été compilés à partir de sources considérées par Bridgewater LLC pour être fiables et sont exacts au meilleur de la connaissance de la Société . Il ne est pas censé être un document exhaustif sur les réglementations à travers le monde de la communication des dangers.

Cette information est offerte de bonne foi . Chaque utilisateur de cette matière doivent évaluer les conditions d'utilisation et adopter les mécanismes de protection appropriés pour éviter l'exposition des employés , des dégâts matériels ou rejet dans l'environnement . Bridgewater LLC ne assume aucune responsabilité pour les blessures infligées au destinataire de tierces personnes , ou pour tout dommage à la propriété résultant d'une mauvaise utilisation du produit.

Fin de la fiche signalétique